

Un appel à candidatures pour développer la filière bois régionale

Utilisation du bois dans la construction au service du développement durable de la filière régionale

Le conseil régional Hauts-de-France (versant Nord Pas-de-Calais) et les acteurs de la filière forêt bois régionale, représentés par l'Interprofession Nord Picardie Bois, se mobilisent autour d'un même objectif : la **massification du bois dans la construction** comme support au **développement de la filière forêt bois régionale**.

L'appel à candidatures régional vise à accompagner et promouvoir des opérations vitrines favorisant la mobilisation de la ressource forestière et de savoir-faire locaux, la mise en œuvre de projets collectifs et de mutualisation, la structuration de filières courtes, ou encore le développement d'innovation.

L'augmentation des bois valorisés en lien avec le déploiement de la recherche et de l'innovation doit permettre l'évolution d'entreprises, d'emplois, de compétences qui répondent aux objectifs de cohésion et développement de notre région.

Afin d'envisager ce type de développement, il est indispensable de mettre en relation l'ensemble des activités liées au bois et à la forêt dans une approche de filière, ainsi que d'imaginer un **modèle de développement local et durable**.



Afin de stimuler des projets de construction pouvant contribuer au développement d'une filière bois régionale, **un appel à candidatures est lancé par le Conseil régional Hauts-de-France dès 2012-2013, portant sur « l'utilisation du bois dans la construction au service du développement durable de la filière régionale ».**

L'utilisation de bois régionaux dans la construction est un enjeu essentiel pour le développement de notre filière forêt bois régionale et présente des atouts environnementaux indéniables. Néanmoins, pour donner réalité à nombre de ses atouts, il convient de créer les conditions favorables pour que les différents « maillons » de la filière (maitre d'ouvrage, architecte, bureau d'étude, bureau de contrôle, entreprise de première et de seconde transformation, entreprise de construction, etc.) sachent **disposer d'outils de transformation de qualité** et **maitriser des compétences** spécifiques à chacun.

Dans ce cadre, l'appel à candidatures vise un double objectif indissociable :

- permettre la réalisation de **bâtiments « vitrines »** pour les professionnels et faisant référence en terme de **mobilisation de la ressource forestière régionale**, de **savoir-faire locaux**, de mise au point de **techniques nouvelles** pouvant notamment conduire à l'obtention d'avis technique.
- **mobiliser les différents acteurs de la filière bois construction** (maitre d'ouvrage, architecte, bureau d'étude, bureau de contrôle, propriétaires forestiers, entreprises, représentants des territoires de projets, etc.) pour **définir dès la conception les pistes de développement tant techniques qu'organisationnelles** (choix des essences, des usages, des techniques et des systèmes constructifs) et également **identifier les besoins de formation et de valorisation**.

Chaque opération doit pouvoir être un point d'appui concret pour le développement de la filière régionale en contribuant à la production d'outils, de méthodes, de maîtrise technique et d'identification de besoins en innovation et en compétences spécifiques.

Un accompagnement spécifique pour le développement des projets

L'appel à candidatures porte sur la **conception et l'ingénierie de développement**, la **construction** et la **valorisation d'un bâtiment** situé en région Hauts-de-France.

Les projets peuvent relever de la construction neuve ou de la réhabilitation, de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée, des bâtiments industriels, tertiaires ou résidentiels, à l'exception des habitations individuelles des particuliers.

L'accompagnement s'effectue sur l'usage du bois pour la structure et pour le second œuvre, voire pour l'agencement et l'équipement.

Les typologies de projets sont:

- **Typologie 1** : utilisation massive d'essences régionales de bois mobilisant des ressources et des savoir-faire régionaux basés sur un modèle de filière courte
- **Typologie 2** : utilisation d'essences régionales de bois dans des usages innovants, nouveaux ou méconnus, mobilisant des ressources et des savoir-faire régionaux basés sur un modèle de filière courte
- **Typologie 3** : utilisation de bois, toutes essences confondues, permettant la mise en œuvre de process innovants ou participant à la montée en qualification des entreprises pour la réhabilitation ou pour la réalisation des constructions neuves (systèmes particuliers de préfabrication, bâtiments de grande hauteur > R + 4, etc.) avec une capitalisation et la recherche de transferts techniques vers l'utilisation d'essences régionales.

L'animation technique de la filière est assurée de façon générale par toutes les parties prenantes du contrat de filière, mais plus particulièrement par Nord Picardie Bois. Il en est de même de la valorisation des expériences significatives développées en région Hauts-de-France et dont feront parties les projets accompagnés dans le cadre du présent appel à candidatures.

L'accompagnement des projets dans ce cadre est de deux natures :

- **appui technique et institutionnel** pour le montage technique du projet, lors de la construction pour la recherche de validation technique, et communication pour la valorisation des apports du projet par Nord Picardie Bois et les acteurs du contrat de filière.
- **appui financier** par le Conseil Régional Hauts-de-France sous forme de subvention sur les études (AMO, maîtrise d'œuvre, etc.), sur les travaux et sur l'animation autour du projet, avec la condition de bien intégrer les orientations retenues lors de la rédaction du DCE.

L'accompagnement du Conseil Régional porte sur tous les postes de dépenses (ingénierie, animation, valorisation, mutualisation, investissement) et apporte, concernant l'investissement, un soutien sur le coût total de l'opération. Dans le cadre de l'appel à projets, la participation régionale est portée, sur les dépenses éligibles, à :

- 80 % pour les missions d'AMO,
- 80 % pour les études de maîtrise d'œuvre (hors réglementaires) et pour les études techniques spécifiques à l'usage du bois,
- 40 % pour l'investissement des lots éligibles.

Bien définir les partis pris en amont

Mettre en œuvre des bois régionaux dans la construction, notamment pour les systèmes constructifs à proprement parler, implique un investissement important des partenaires du projet, et ce dès la définition du projet, afin de pouvoir **définir les points du système constructif qui peuvent faire l'objet d'une opération de développement** pour la filière bois régionale. L'intervention d'**ingénierie constructive** est ainsi primordiale pour la bonne réalisation d'une telle opération de développement, afin de définir les besoins et spécificités techniques du projet.



Nord Picardie Bois, pour la phase amont de définition technique du projet architectural, pour la phase aval de relations avec les savoir-faire régionaux (essences adaptées au projet, capacités de production des entreprises, mise en relation avec les professionnels, etc.), oeuvre sur cet appel à candidatures afin d'accompagner les porteurs de projets et suivre techniquement les opérations de développement.

CONTACTS

Pour plus d'informations techniques:

Philippe DUTHOIT - Nord Picardie Bois, interprofession régionale de la filière forêt bois

philippe.duthoit@nord-picardie-bois.com ou au 06.84.11.01.27

34 bis rue Emile Zola 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Pour plus d'informations sur les modalités de l'appel à candidatures:

William GLORIE - Conseil régional Hauts-de-France – Direction de l'environnement

Chef de projet complexe filière forêt bois

william.glorie@nordpasdecalaispicardie.fr

